



CONCURRENCE

"Ce brevet simple nous a bien gênés!"

Attaquée par un concurrent qui lui reproche de contrefaire un de ses brevets, une entreprise accepte de payer une licence pendant deux ans. Mais elle n'arrive pas à développer une solution alternative suffisamment économique. Que faire ?

RUBRIQUE ANIMÉE PAR PIERRE BREESE ET YANN DE KERMADEC

■ «TCF est venu sur notre stand avec un huissier et ils ont embarqué un appareil de notre nouvelle gamme qui était présenté en démonstration!»

Trois ans après, Claude Martin, le responsable R&D de Monex, s'en souvient comme si c'était hier! Monex et son concurrent allemand TCF fabriquent des appareils électroménagers. Et les deux entreprises ne se font pas de cadeaux. La société allemande a attaqué la française parce que la charnière d'un appareil, vendu par Monex, utilisait un procédé de fabrication breveté par TCF.

«Au départ, on n'y croyait pas, raconte Claude Martin. Il s'agissait d'un procédé de découpe qui nous paraissait archiconnu. Mais voilà, Pierre Darcy, notre conseil en propriété industrielle, nous a dit qu'il valait mieux négocier une licence, pour deux ans. C'était relativement cher, mais nous étions tranquilles.»

Le problème, c'est que, dix-huit mois plus tard, Monex n'avait toujours pas de solution alternative satisfaisante. «Pour modifier la charnière, très compacte, il fallait changer les pièces sur lesquelles elle était montée. C'était très cher, précise Claude Martin. En plus, l'appareil se vendait beaucoup mieux que prévu! Nous avons bien cherché à renégocier avec TCF une prolongation de la licence, à un taux plus faible, compte tenu des volumes de vente, mais notre concurrent n'a accepté de prolonger la licence ... qu'avec un taux de redevance doublé!»

A la recherche d'une antériorité ...

Branle-bas de combat. Pierre Darcy propose de rechercher une antériorité qui permettrait d'annuler le brevet. Il fouille dans les bases brevets... sans succès. Il semble que personne, auparavant, n'avait eu l'idée de breveter cette solution, qui paraît très simple. Contact est alors pris avec des spécialistes du découpage à Besançon. Là on apprend que le procédé décrit dans le brevet est utilisé de manière courante en connectique. Objectif: parcourir une centaine d'exemplaires d'une

Les points clés

► Un brevet délivré depuis plusieurs années peut être annulé, si quelqu'un trouve une antériorité à ce brevet.

► Des solutions techniques, qui paraissent évidentes, peuvent être brevetées et, parfois, beaucoup gêner des concurrents.

revue de micromécanique pour chercher des photos qui montrent l'outillage utilisé. Le Cetim a aussi fouillé dans ses archives et a fourni quelques documents intéressants.

Avec toute la matière rassemblée, Monex constitue un dossier solide; et rencontre de nouveau TCF. Les Allemands sont impressionnés par le dossier et, après quelques échanges courtois, ils acceptent de céder une licence de leur brevet à un taux divisé par trois, à condition qu'il ne soit pas fait état des découvertes. Et pour cause, l'entreprise allemande a tout simplement eu peur que son brevet soit annulé, ce qui l'aurait particulièrement gênée vis-à-vis d'un concurrent italien et d'un concurrent chinois!

En définitive, Monex s'en est sorti, mais avec quelques angoisses et beaucoup de travail! Mais à quelque chose malheur est bon. «Nos recherches d'antériorité nous ont permis de développer nos connaissances sur la découpe, et nous avons repéré deux solutions astucieuses, libres de droit, que nous avons utilisées depuis!», conclut Claude Martin. ▀

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT, YANN DE KERMADEC, RESPONSABLE D'INSEP CONSULTING



MOHAMMED KHALFI

Avant de négocier avec le titulaire d'un brevet, il est préférable de préparer un dossier bien argumenté.

Face à un brevet gênant, il est normal d'essayer de le «démolir», notamment de lui trouver une antériorité. Mais ce n'est pas toujours facile même lorsque le brevet protège une solution technique qui paraît «évidente»! On peut aussi essayer de le «contourner» (trouver une solution qui n'est pas protégée par le brevet) et de «l'encercler» (breveter

des solutions qui sont dépendantes de la solution brevetée, mais qui l'améliorent). D'une certaine manière, s'attaquer au brevet d'un concurrent, c'est rendre un hommage au talent de ses inventeurs. Si on attaque un brevet, c'est que l'on souhaite copier les solutions techniques qu'il protège! Créer à partir des brevets des concurrents est donc une méthode naturelle et efficace. De plus, cela permet d'être prêt à négocier avec le breveté, si on le souhaite, avec le maximum de cartes dans son jeu.